

Plan wallon d'investissements

Gouvernement wallon
17 janvier 2018



UN PLAN WALLON D'INVESTISSEMENTS AMBITIEUX

Les constats :

- La Belgique apparaît, depuis plus de trente ans, comme un des **Etats membres** de la zone euro **dont l'investissement public est le plus faible**
- La formation brute de capital fixe public, en pourcentage du PIB, a été **divisée par deux depuis le début des années 70**, passant de 5% du PIB en 1970 à 2,4% du PIB en 2015

Source : Etude CERPE

UN PLAN WALLON D'INVESTISSEMENTS AMBITIEUX

Les conséquences :

Le sous-investissement public de la Belgique :

- engendre une **dégradation des actifs** publics tant du point de vue de leur quantité que de leur qualité
- **pèse sur son potentiel de croissance** à long terme et constitue une **dette cachée**.



UN PLAN WALLON D'INVESTISSEMENTS AMBITIEUX

Pourquoi un Plan ?

- Une augmentation permanente de l'investissement public de **0,5 % du PIB** augmente le PIB, la consommation privée et l'investissement privé.
- Les investissements en **infrastructures** sont considérés comme les investissements dotés du potentiel de croissance le plus élevé.
- En Belgique, la majorité des investissements sont réalisés par les Communautés, les Régions et les pouvoirs locaux.

UN PLAN WALLON D'INVESTISSEMENTS AMBITIEUX

Objectif :

- Augmenter le niveau des dépenses d'investissements de **5 milliards entre 2019 et 2024**.
- En mobilisant également le **secteur privé** ainsi que les **pouvoirs locaux**.
- NB : la voie de **l'endettement public devra être maîtrisée et monitorée**.



UN PLAN WALLON D'INVESTISSEMENTS AMBITIEUX

Quels projets ? Deux conditions :

- Il doit s'agir d'investissements **d'infrastructures avec un retour sur investissements** (en termes de croissance, d'emploi, de retombées économiques, ...)
- Les projets doivent atteindre un montant minimum d'investissement de **10 millions EUR**.

NB : Tous les projets feront l'objet d'un examen technique et financier, et s'ils sont potentiellement éligibles, ils seront proposés en Partenariats Publics-Privés (PPP).

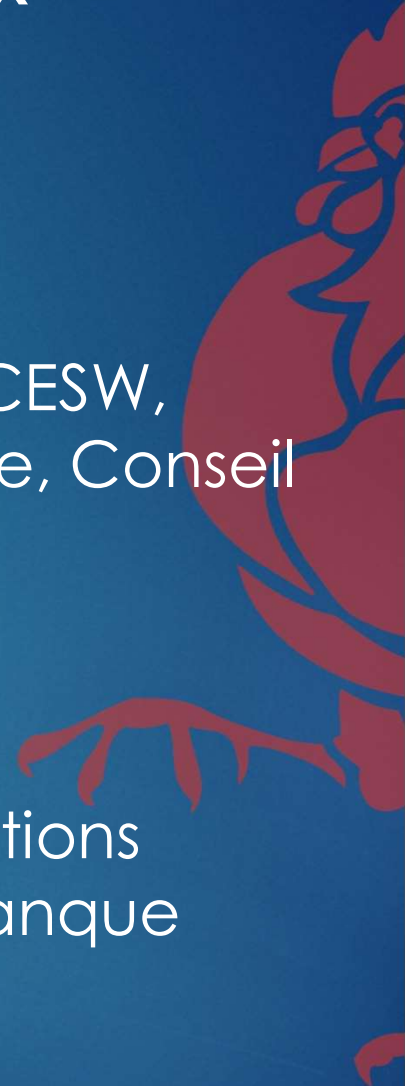
UN PLAN WALLON D'INVESTISSEMENTS AMBITIEUX

Comité d'accompagnement des projets :

- Acteurs privés, académiques, Fédérations, représentants des pôles de compétitivité, CESW, Conseil du Numérique, Conseil de l'Industrie, Conseil des PME, SPW.

Comités financier et techniques :

- Comité de monitoring, la Cellule d'Informations Financières, le CERPE, Eurostat, FEBELFIN, Banque européenne d'Investissements, IWEPS, ...



UN PLAN WALLON D'INVESTISSEMENTS AMBITIEUX

<u>En millions d'euros</u>	2019	2020	2021	2022	2023	2024	TOTAL 2019-2024
Nouveaux investissements RW avec impact SEC	50	97	278	425	309	221	1.380
<i>Nouveaux financements alternatifs</i>	0	50	100	125	150	150	575
<i>Autres investissements compensés par marges libérées, réorientation de dépenses courantes et/ou économies supplémentaires</i>	50	47	178	300	159	71	805
Nouveaux codes 8 (*)	50	100	100	100	100	100	550
Nouveaux PPP (investissements)	0	200	500	700	700	700	2.800
Nouveaux investissements du secteur public local	0	50	25	50	75	100	300
TOTAL	100	447	903	1.275	1.184	1.121	5.030

UN PLAN WALLON D'INVESTISSEMENTS AMBITIEUX

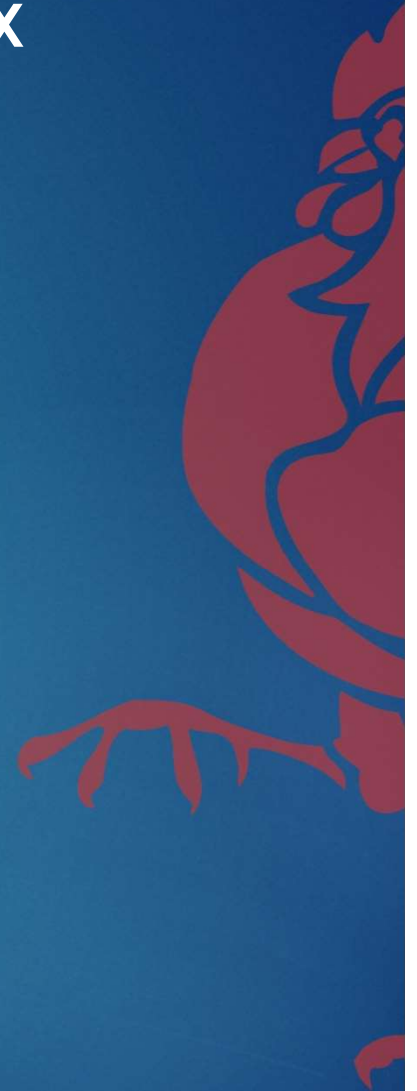
Quels secteurs prioritaires ?

- Mobilité
- Energie
- Recherche, innovation et numérique



UN PLAN WALLON D'INVESTISSEMENTS AMBITIEUX

Les projets repris dans le Plan wallon
d'investissements



MASTERPLAN INFRASTRUCTURES PUBLIQUES


➤ Achat de bâtiments publics responsables et rénovation de l'existant

- Dont nouveau bâtiment AVIQ

➤ Objectifs :

- Diminuer la consommation énergétique
- Moderniser les espaces de travail et créer des espaces décentralisés de coworking
- Encourager la mobilité douce

SANTE - ACTION SOCIALE

- **Centres de rééducation fonctionnelle**
 - **Vieillesse de la population** : création de nouvelles places en MR/MRS par un nouveau mode de financement
 - **Handicap** : modernisation et développement des ETA (Entreprises de travail adapté)
 - **Enfance** : constructions de nouvelles crèches dans le cadre du plan cigogne 3
- 

RECHERCHE, INNOVATION, NUMÉRIQUE ET FORMATION

- **Zones blanches**
 - 50 millions €
 - Accélérer les investissements en vue de combler les zones blanches en télécommunications
- **Infrastructures de recherche**
 - 79 millions €
 - Développement de l'économie par des infrastructures de recherche collective
- **Centres de compétences**
 - 10 millions €
 - Réhabilitation des centres de formation IFAPME

ECONOMIE ET ENERGIE

- **Transition énergétique des entreprises**
 - 135 millions €
 - Aider les entreprises industrielles à réduire la dépendance énergétique et le rejet de CO2
- **Economie circulaire**
 - 75 millions €
 - Nouveaux projets liés aux déchets-ressources plastiques
- **Extension du Biopark**
 - 35 millions €
 - Doubler la capacité d'accueil du Biopark

IMPULSION LOGEMENT : UNE RÉFORME D'ENVERGURE

- Triple ambition :
 - Développer des **synergies public-privé** pour accélérer le mouvement
 - Réinscrire les sociétés de logement dans une **dynamique positive d'investissement**
 - Atteindre **l'efficacité énergétique**, favoriser des projets **durables**
- Deux grands volets :
 - Construction et rénovation de beaucoup + de **logements publics et mixtes**
 - Appuyer les **citoyens** pour les aider à atteindre **l'efficacité énergétique**
- 755 millions €

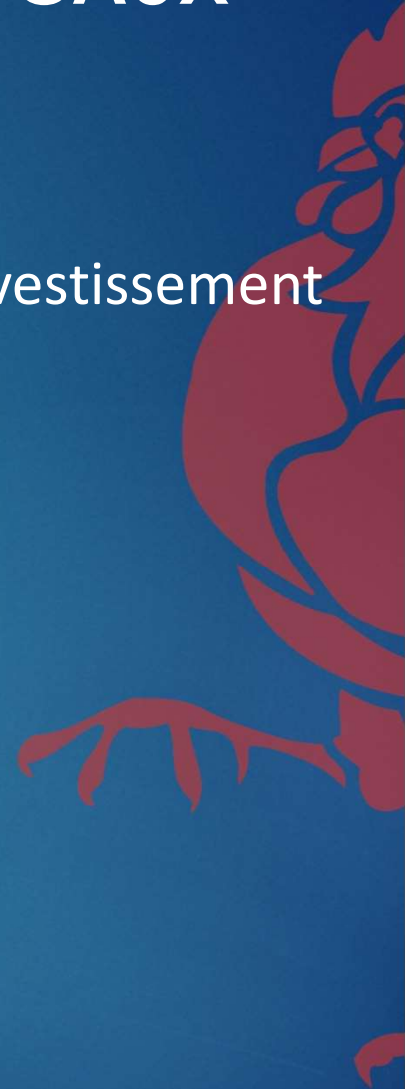


ACCÉLÉRER LES INVESTISSEMENTS LOCAUX STRATÉGIQUES

- + 20 millions € par an (2019-2024) pour le Fonds d'investissement
 - 45 millions € → 65 millions €
 - 540 millions € → 780 millions € sur 6 ans

PLAN PISCINES

Un tout nouveau plan est approuvé : **55 millions €**



GAZ INDUSTRIE : INVESTISSEMENT DANS L'EXTENSION DES RÉSEAUX DE TRANSPORT ET DE DISTRIBUTION DE GAZ

- Pour les zones d'activités économiques et les industries
- Energie moins chère et impact environnemental réduit
- 100 millions €

POWER-TO-GAS : DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE DE STOCKAGE CHIMIQUE DE L'ÉLECTRICITÉ RENOUVELABLE


- Aujourd'hui 2 techniques : pompage/turbinage (ok = système mécanique – non ok = besoin d'espace) et batteries (ok = améliorations constantes – non ok = prix)
- La 3ème technique du Power-to-gas permettrait de transformer chimiquement le trop-plein d'électricité en gaz, plus facile à stocker et plus écologique
- Il faut développer une filière wallonne
- 50 millions €

UREBA EXCEPTIONNEL : AMÉLIORATION DE LA PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS TERTIAIRES PUBLICS ET NON COMMERCIAUX

- le cœur de cible : les **écoles, les hôpitaux, les halls sportifs...**
- 40 millions €



AÉROPORTS : DÉVELOPPER LA SÉCURITÉ ET SOUTENIR LES INVESTISSEMENTS « RÉGALIENS »

- Développer la **sécurisation** et la sureté des **aéroports** est une priorité
 - Au niveau des investissements, la Wallonie a énormément investi dans les aéroports, il faut donc **compléter** ceux-ci
 - Les investissements visent **l'intérêt général**
 - ✓ Sécurité (mise aux normes, caméras,...)
 - ✓ Sureté (contrôles Schengen, bagages de soute,...)
 - ✓ Aménagement des pistes
 - ✓ ...
 - 45 millions €
- 

POLITIQUE EN MATIERE DE MOBILITE/TRAVAUX PUBLICS

- **Octobre 2017** : Présentation de la Vision de la mobilité wallonne à l'horizon 2030
« VISION FAST » ⇒ *Fluidité – Accessibilité – Sécurité – Santé – Transfert modal*
- **Janvier 2018** : Se donner les moyens d'atteindre ces objectifs très ambitieux!

	2017	2030
Marche	3%	5%
Vélo	1%	5%
Bus	4%	10%
Train	9%	15%
Voiture	83%	60%
Partage voiture	1,3	1,8

Charge moyenne

Personnes

	2017	2030
Rail	4%	7%
Eau	14%	18%
Routes	82%	75%

Marchandises

POLITIQUE EN MATIERE DE MOBILITE/TRAVAUX PUBLICS

- **MOBILITE 2019-2024 :**
600 million €

- Covoiturage
- Infrastructures cyclo-piétonnes pour usage quotidien dont Ravel
- Transport en commun: nouvelles lignes, adaptation des existantes
- Transport en commun: sites propres et verdissement de la flotte
- ITS (Intelligent Transport System) – Intégration de nouvelles technologies

- **UNITÉS MULTIMODALES – PLATEFORMES D'ÉCHANGE (VOIR PNIS CI-APRÈS) :**
530 millions EUR sur la période 2019-2024

- Bâtiments et zones de stationnement sécurisé bus-voiture-vélo
- Aménagement (bus, vélo et piétons) des voiries de et vers la plateforme
- Location de voitures partagées, vélos, ...
- Services : wifi, coworking, petite restauration, ...
- Energie : bornes de recharge post-diesel, production photovoltaïque, ...

POLITIQUE EN MATIERE DE DECHETS

- **Economie circulaire :**
75 millions EUR

- Mise en œuvre du PWDR
- Émergence d'une nouvelle filière de tri et de recyclage de plastique
- Prise de participation ou octroi de crédit en vue de la création d'une usine wallonne de recyclage du plastique

- **Assainissement des sols et reconversion des friches :**
130 millions EUR

- Appel à projets lancé
- Traitement des sols pollués
- Remobilisation des hectares laissés à l'abandon

Pour rappel

Recyclage des déchets : 50 millions EUR

- Rénovation et extension du réseau wallon des recyparcs
 - 219 recyparcs publics
 - 8 nouveaux recyparcs
- Remise en service de 3 recyparcs

AGRICULTURE- PATRIMOINE – TOURISME

➤ Patrimoine

- 15 millions €

➤ Agriculture

- Développer les halls relais agricoles
- 15 millions €

➤ Tourisme

- Soutenir les projets de grandes infrastructures
- 80 millions €



UN PLAN WALLON D'INVESTISSEMENTS AMBITIEUX

Projets sélectionnés pour la Pacte national d'investissements stratégiques (PNIS)

- La recherche et l'innovation au service de la société
- La multimodalité au service du développement économique.
- L'intelligence au service de l'énergie



Merci pour votre attention

